



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Dunkerque, le 4 février 2017

Communiqué de presse

ORGANISATION DU CARNAVAL DE DUNKERQUE 25, 26 ET 27 FEVRIER 2017



Au moment où la saison carnavalesque s'ouvre à Dunkerque avec le Bal du Chat noir et à quelques semaines du week-end des 3 Joyeuses, du 25 au 27 février, Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, a présidé à l'hôtel de ville de Dunkerque, ce samedi 4 février, une réunion portant sur l'organisation et la sécurisation du carnaval, en présence de représentants de la ville, des forces de l'ordre et des services de secours.

L'ensemble des mesures en termes de sécurité publique et de sécurité civile a été passé en revue. Le préfet a rappelé à la municipalité et aux organisateurs, l'impérieuse nécessité de mettre en place un dispositif adapté dans un contexte de menace terroriste très élevé.

Le dispositif de sécurisation du carnaval de Dunkerque a ainsi été rehaussé : cela se traduit notamment par la mise en place d'un périmètre sécurisé sur un parcours de bande restreint selon les règles intégrant l'ensemble des menaces possibles.

Des moyens supplémentaires de sécurité privée seront mobilisés par la municipalité de manière à assurer en permanence des surveillances et un contrôle systématique du public, en particulier grâce à des fouilles de personnes et des sacs.

La présence de policiers à l'intérieur et à la périphérie du parcours sera adaptée à l'ampleur de la manifestation. En outre, des militaires du dispositif Sentinelle effectueront des patrouilles dynamiques sur l'ensemble du parcours.

Les effectifs et les moyens des sapeurs-pompiers pourront être déployés immédiatement et sans délai. Des secouristes seront présents dans le poste de secours situé à l'arrière de l'église saint Eloi, le centre hospitalier étant mobilisé pour faire face à tout incident.

Un PC opérationnel sera mis en place le 26 février et le 5 mars, jour de la bande de Malo, à la sous-préfecture de 10h à 22h, afin d'assurer la coordination de l'ensemble du dispositif de sécurité et de secours.

Au total, près de 300 agents de sécurité privée, fonctionnaires d'État et municipaux, policiers, militaires, sapeurs-pompiers et secouristes seront mobilisés pour assurer la sécurité du public et des carnavaliers.

Chacun est invité à la plus grande vigilance afin de détecter tout comportement suspect et à prévenir les forces de sécurité en cas de doute.

Le préfet fait appel au sens civique de chacun afin que ces manifestations festives se déroulent dans une ambiance placée sous la responsabilité de chaque participant.